

**Déclaration liminaire au CSAA de l’académie d’Amiens**

**21 novembre 2023**

Monsieur le Recteur, Mesdames et messieurs les membres du Comité Social d’Administration,

Après le nouveau drame qui a touché notre communauté à Arras, il s'agit de continuer à faire école en sortant des annonces immédiates et des injonctions qui pleuvent de manière parfois anarchique. Notre système scolaire a besoin de temps et de véritable confiance pour construire, et non de formules comme celles parsemant la communication ministérielle. Nous pensons par exemple aux : « bataille de niveau » ; « choc des savoirs ». Ce vocabulaire belliqueux nous semble inapproprié au contexte scolaire. Enfin, pour clore ces quelques mots sur le drame d'Arras, nous citerons l'édito du Monde du 17 octobre qui nous a interpellés : « Que le métier de professeur puisse, en France, être considéré comme « à risque » est inacceptable» et de conclure que le pays doit s'unir autour des professeurs et que le ministre doit «programmer dans la durée la revalorisation du métier des enseignants, derniers remparts contre l'obscurantisme». Il pourra paraître indécent d’établir un lien entre ces événements dramatiques et la revalorisation des personnels enseignants et de tous les personnels qui contribuent au service public d'éducation. Mais revaloriser, ce n'est pas, et loin de là, uniquement la question des salaires, même si elle est essentielle, c'est aussi celle de l'envie d'exercer ces missions, de leur attractivité. C'est aussi la question du sens et des conditions de travail. En la matière, nous avons trop d'exemples de la dégradation des conditions de travail et de la perte de sens qui peut s’ensuivre, là où notre école doit continuer à toujours en donner. Comment bien travailler et donner du sens alors qu'à cette rentrée nous avons encore constaté les effets du manque de moyens dévolus à l’Education. Avec des personnels pour qui les contrats arrivent bien après leur prise de fonction ? Avec des personnels manquants (y compris déjà concernant le remplacement) ? Avec une administration sous-dotée tant en moyens humains qu’en termes de logiciels opérationnels et qui peine à effectuer des missions qui se multiplient toujours, ce qui entraîne une souffrance au travail de nombreux personnels? Comment donner du sens, alors que les réformes s'enchaînent sans suffisamment tenir compte des préconisations des acteurs de terrain et des partenaires sociaux ? Comment bien travailler lorsque les collègues qui s'investissent dans des projets innovants, souvent chronophages, et jamais reconnus sur la fiche de paye, auraient pu espérer enfin quelque chose sans que cela soit conditionné à l'acceptation d'un ou plusieurs pactes ? Pacte, qui à part créer des inégalités, des tensions, une désorganisation et un surcroit de travail pour les équipes de direction ne répond pas à la revalorisation espérée… Le Sgen-CFDT le répète et continuera de le répéter, le pacte n'est jamais qu'une déclinaison du « travailler plus pour gagner plus ». Il ne répond ni à la promesse d'une revalorisation de 10% faite par le président, ni aux attentes des enseignants, sans compter qu'il oublie tous les personnels IATSS (Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels de santé, médico-sociaux…). Le Sgen-CFDT continuera de demander la revalorisation du point d'indice pour pallier l'inflation et le déclassement subi depuis 30 ans, le triplement de l'ISAE et de l'ISOE pour 2024, la mise en place d'un plan d'augmentation pluriannuel, la valorisation des missions existantes et la prise en compte de la pénibilité croissante de nos métiers. Rien à voir donc avec la mise en place des pactes. Enfin, puisque nous aspirons à une école moins inégalitaire et conduisant chaque enfant au plus haut de ses capacités, il faut commencer par réduire le nombre d'élèves par classe et arrêter le saupoudrage d'aides pour se donner bonne conscience. Pour cela, il faut recruter et rendre tous les métiers de l'éducation nationale attractifs. Concernant le sujet de l’école inclusive, Il y a urgence à agir pour améliorer la prise en charge des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap et il est nécessaire d’y mettre enfin des moyens conséquents : pour les enfants concernés (pour ceux qui sont en attente de place et sans solution, pour ceux dont l’accompagnement est mutualisé et perd en qualité), pour les AESH (dont les conditions de travail se sont vues détériorées pour beaucoup depuis l’apparition des PIAL et du développement de l’accompagnement mutualisé), pour les enseignants qui expriment au quotidien et dans quasiment toutes les structures, leur souffrance en lien avec le manque de moyens pour prendre en charge ces enfants (scolarisation sans accompagnement, nombres d’heures d’accompagnement sous-évalué…), pour l’ensemble des élèves qui pâtissent également des difficultés des équipes à gérer des situations difficiles faute de moyens. Toujours à ce sujet, le projet d’évolution des PIAL en PAS suscite de nombreuses inquiétudes bien légitimes chez les personnels, habitués à voir s’appliquer des réformes sans moyens suffisants qui conduisent bien souvent à une dégradation des conditions de travail là où on leur promettait une amélioration. Avez-vous des informations plus précises à nous communiquer sur ces Pôles d’Appui à la Scolarité qu’il est prévu de mettre en place sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales au national? Sur les moyens humains qui y seront dévolus ? Sur son impact sur les personnels directement concernés ?

Concernant maintenant les sujets à l'ordre du jour de notre CSA, nous ferons les éventuels commentaires en séance. A propos de l’avancement, nous espérons que la suppression des deux viviers et les nouvelles modalités de passage à la classe exceptionnelle permettront un accès plus large et linéaire. Concernant les postes à profil et les postes POP, nous réaffirmons que le Sgen-CFDT n’est pas favorable à ce dispositif et regrettons que le mouvement POP soit prioritaire sur le mouvement général. Enfin, pour terminer, le Sgen-CFDT Picardie tient à dénoncer les convocations des collègues du Lycée Paul Claudel de Laon qui ont fait valoir leur droit de retrait suite à une situation très anxyogène. La F3SCTA s’est saisie de cette situation et malgré ses alertes, la chef d’établissement poursuit ses convocations en demandant aux collègues de rattraper leurs heures ou de se voir retirer un trentième. Ainsi, nous vous demandons, M. le Recteur, d’intervenir pour que cela cesse.